



Constats d'huissiers différents

Par Fredou

Bonjour,

J'ai fait faire un constat d'huissier, mon voisin aussi, seulement les deux constats se contredisent.

Quelle sont les conséquences?

Merci de vos réponses.

Par yapasdequoi

Bonjour,
C'est le juge qui décidera.
Le plus souvent il commencera par nommer un expert du domaine.

Par Violet

Bonjour Fredou,

Lorsque vous indiquez :

"J'ai fait faire un constat d'huissier, mon voisin aussi, seulement les deux constats se contredisent.

Quelle sont les conséquences?"

Vous pourriez bénéficier d'une consultation gratuite via un avocat :

cf.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706>

Si tel est votre choix, vous devrez vous munir de tous les documents en votre possession ; pas de souci, l'avocat les lira mais ne les conservera pas.

Cordialement.